



Certificat d'Aptitude Professionnelle agricole Jardinier Paysagiste

3

niveau

Aménager et entretenir les jardins privés ou les espaces verts publics à l'aide d'outils manuels et d'engins motorisés.

Conditions d'admission et procédure

- Sans condition de diplôme pour les personnes qui ont entre 16 et 29 ans
- Avoir suivi le cycle complet de 3^{ème} pour les personnes entre 15 et 16 ans
- Au-delà de 29 ans possible sous condition : contacter le CFA
- Signer un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- AFFELNET ou dossier de candidature à demander auprès du CFA
- Entretien de positionnement avec l'équipe pédagogique (*individualisation du parcours possible*)

Caractéristiques de la formation

> Objectifs

- Atteindre une **qualification technique et professionnelle**.
- Former de futurs professionnels du secteur de l'entretien des parcs - jardins - espaces verts au sein d'entreprises du paysage, des services d'espaces verts des communes - collectivités territoriales - syndicats intercommunaux. Il assure la maintenance des aménagements et des espaces végétalisés et l'entretien des matériels utilisés. Les travaux sont réalisés sous le contrôle de la hiérarchie.
- **Poursuite possible d'études** : CS Jardinier de golf, Bac pro Aménagements paysagers, BP Aménagements paysagers.

> Organisation de la formation

- Formation d'une durée de **800 h** maximum
- Démarrage de la formation en **septembre**
- **Délai d'accès à la formation** : au maximum dans les 3 mois qui suivent le début du contrat.
- **Alternance** :
 - 12 semaines de cours au CFA, 40 semaines en entreprise (*dont 5 semaines de congés payés*) en 1^{ère} année.
 - 12 semaines de cours au CFA, 40 semaines en entreprise (*dont 5 semaines de congés payés*) en 2^{ème} année.

> Modalités d'évaluation et délivrance du diplôme

- Certification du diplôme : Contrôles en cours de formation et épreuves terminales.

Pédagogie

> Contenu de la formation

Domaine commun

Français, Anglais, Education Physique et Sportive, Education Socio Culturelle, Histoire-Géographie, Écologie, Mathématiques, Informatique, Sciences physiques, Biologie végétale.





Domaine professionnel

Techniques paysagères en plantation, maçonnerie, travail du bois, machinisme, reconnaissance des végétaux, fonctionnement de l'entreprise, formation de conduite en sécurité.

> Les plus de la formation

- Sorties pédagogiques

> Accompagnement & moyens pédagogiques

- Entretien avec l'équipe pédagogique et soutien scolaire
- Aménagements de parcours individualisé
- Appui à la signature du contrat d'apprentissage
- Salle informatique - Centre de ressources
- Mise en situation professionnelle - Plateaux techniques
- 3 ha en agriculture biologique, 3 ha de parc paysager, domaine de 42 ha écolabellisés avec forêt éco-gérées, 1 arboretum

> Insertion et indicateurs

- Indicateurs sur : <https://www.inserjeunes.education.gouv.fr>
- 100 % de réussite aux examens



Frais, salaire, et aides

- **Formation gratuite** : les coûts de formation sont pris en charge par les Organismes Financeurs de l'Apprentissage (OPCO).
- **Simulation de la rémunération et des aides** : alternance.emploi.gouv.fr
- **Aide possible aux frais annexes** (hébergement, restauration, premier équipement, permis).
- **Salaire des apprentis**
(% du SMIC pouvant être ajusté en fonction de la convention collective et du parcours antérieur de l'apprenti)

Période d'apprentissage / Âge	De 15 à 18 ans	De 18 à 21 ans	De 21 à 26 ans	Plus de 26 ans
1 ^{ère} année	27 %	43 %	53 %	100 %
2 ^{ème} année	39 %	51 %	61 %	100 %

Hébergement, transport et restauration

- Internat au Lycée de l'Aulne, Châteaulin
- Navette possible entre le lycée de l'Aulne à Châteaulin et Kerliver et/ou la gare de Châteaulin et Kerliver
- Demi-pension : déjeuner possible sur place



Nos bâtiments sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

CFA - CFPPA de Kerliver
Kerliver 29460 HANVEC
Tél : 02 98 20 00 08
cfppa.hanvec@educagri.fr
www.cm29.educagri.fr

Coordinateurs de formation :
Ronan LE PALUD

